

Monsieur

J'attendrois insigne a la separation de l'armee
pour vous supplier que par vostre intercession
et direction mon fils rentrat en sa garnison
accoustumee de Nimwege, mais craignant
qu'apres la prise du Sas ce que j'esperé que
sera bien tost il y pourroit bien estre logé,
vous faires en temps la mesme requeste et
aussi de le vouloir delivrer de ces malheurs la,
et m'assuré que l'un et l'autre vous sera
facile, si vous plaict de vous y employer et
et obliger un qui est et qui sera a jamais

Monsieur

Vostre tres humble serviteur
Adr. de Manmaker

119.
De Bergees ce 3. de Sept. 1699

[Faint, illegible handwriting on aged paper]





A Monsieur
Monsieur de Sulecom Chlr
de l'Ordre de Michel
A l'Armees

